1 - La Compétition

Le CBL vous souhaite la bienvenue à son 5^{ème} tournoi Inter-régional de double. Nous vous accueillerons le dimanche 17 novembre 2019 à partir de 8h00 dans le gymnase des Commées.

- Le juge-arbitre du tournoi sera Nicolas PETIT.
- Tournoi autorisé sous le n°
- Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFBaD des clubs affiliés à la fédération française, catégories d'âge Minime 2 à Vétéran (2006 et avant).
- Tableaux DD, DMx et DH Séries : NC, P, D et R. Un seul tableau autorisé par joueur.
- Les classements utilisés pour la répartition dans les tableaux seront pris au 3 novembre 2019
- L'inscription dans une série sera déterminée par les organisateurs, deux semaines avant le tournoi en fonction du joueur ayant le classement le plus haut dans la paire constituée.
- Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées ou scorées dans la mesure du possible
- Volants du tournoi : RSL grade 1 et YONEX Mavis 2000, homologués FFBAD



2 - L'Accueil

- Boissons, salades, sandwichs, pâtisseries, et autres friandises seront en vente sur place.
- La remise des lots est prévue après le déroulement des finales.

3 - L'Inscription

- L'inscription est de 13 € par personne.
- Par courrier uniquement, avec règlement joint, à l'adresse suivante :

François Jauzelon

2 rue de la Grenouillère - 85400 LUCON

Chèques à l'ordre du Club Badminton Luçonnais

- date limite de réception des inscriptions : lundi 4 novembre 2019
- Les convocations seront envoyées par mail aux correspondants désignés sur la feuille d'inscription en début de semaine
- Renseignement au 06.61.16.03.52 ou à jauzelet@free.fr



4 - La salle

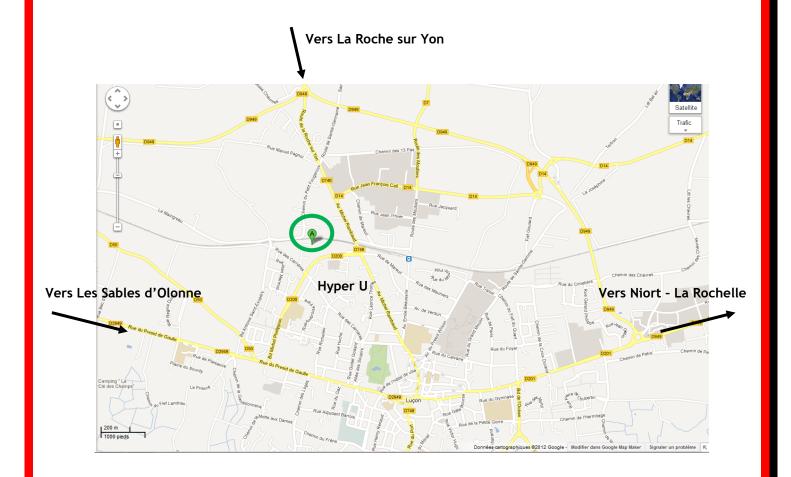
Gymnase des Commées - 7 Terrains - Salle chauffée

7 boulevard Michel Phelipon 85400 Luçon



CLUB BADA

Plan d'accès



Règlement du Tournoi

- 1 Le tournoi est autorisé sous le n°...... par la ligue des Pays de la Loire
- 2 Le tournoi se déroulera selon les règles de la BWF et FFBAD en vigueur au moment du tournoi complété par le présent règlement particulier.
- 3 Le juge-arbitre du tournoi sera Nicolas PETIT. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 4 Tout joueur participant au tournoi doit être licencié FFBad et être dans les catégories d'âge Minime 2 à Vétéran. (Né en 2006 et avant). Il sera fait une vérification des éventuelles sanctions en cours.
 - Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal majeur durant toute la durée de la compétition. Ce dernier devra ce faire connaître auprès du JA à son arrivée. Le comité d'organisation, le club ou son représentant ne pourront être tenus pour responsables des conséquences de l'absence d'un responsable légal majeur accompagnant le joueur mineur. Le club se réserve le droit d'engager des poursuites, en cas de violation de cet article.
- 5 Les tableaux autorisés sont les suivants : NC, P, D et R en double dame, double mixte et double homme.
 - L'inscription dans une série sera déterminée par les organisateurs, deux semaines avant le tournoi en fonction du joueur ayant le classement le plus haut dans la paire constituée.
 - La différence de niveau entre les joueurs d'une paire, librement constituées, ne devra pas être supérieurs à deux classements (exemple : R6 et D8 = Ok ; R6 et D9 = non)
 - Les têtes de série seront désignées et réparties selon la moyenne des cotes calculée au 3 novembre 2019.
- 6 Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5). Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (cote strictement inférieure à 32).
- 7 Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales ou en poule unique de 4 ou 5 équipes.
- 8 Le nombre de joueurs par tableau sera limité. La priorité sera donnée, pour chaque catégorie, par l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi) des inscriptions des équipes complètes. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.
- 9 Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible, toutes les finales seront arbitrées ou scorées.
- 10 L'échéancier est prévisionnel. Les joueurs seront convoqués 60 min avant le début de leurs premiers matchs. Les joueurs doivent se tenir au courant du retard ou de l'avance qu'il y aurait pendant la compétition. Le joueur est le seul responsable s'il est en retard sur le terrain (sauf pour le premier match évidemment dans la limite des 60 min par rapport à l'horaire de convocation). Concernant les premières convocations du premier tour de matchs, les joueurs seront convoqués 30 min avant le début, soit 7h30.
- 11 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel en plume est le volant RSL grade 1 pour les joueurs classés et le volant plastique est le volant Yonex Mavis 2000.
- 12 Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée. Tout joueur devra en outre avoir un comportement correct sur le terrain. Dès l'annonce d'un match sur un terrain, les joueurs concernés disposeront de 3 minutes de préparation (test des volants, échauffements et changements de tenues). Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, ...) sera compté « faute » en jeu, et pourra être remis une fois au service par set et par équipe.
- 13 Tout joueur désireux de s'absenter, quelle que soit la situation et la durée de son absence, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 14 En cas de forfait après le tirage au sort (8 novembre 2019) les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur, sauf sur présentation d'un justificatif jugé comme recevable. (Certificat médical ou justificatif recevable). Le joueur adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la Ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive

- 15 Les organisateurs se réservent le droit de regrouper les catégories prévues sur le règlement en fonction des inscriptions, en accord avec le juge-arbitre.
- 16 L'utilisation de substance et tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au Juge Arbitre avant son premier match.
- 17 Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement afin de contribuer à la réussite de ce tournoi.
- 18 1 seul tableau autorisé
- 19 Si l'échéancier le permet, l'organisation se réserve la possibilité de faire jouer les matchs de consolantes/classements en cours de journée.

5^{ème} tournoi de double Inter-régional Luçonnais

Dimanche 17 novembre 2019

Cette fiche d'inscription devra nous parvenir accompagnée d'un chèque global à l'ordre de **Club Badminton Luçonnais** au plus tard le lundi 4 novembre 2019

A retourner à François JAUZELON - 2 rue de la Grenouillère - 85400 LUCON

CLUB ET SIGLE DU CLUB:

LIGUE:

ADRESSE:

TEL:

RESPONSABLE:

NOM Prénom	H/F	N° de licence	Classement D / Dmx*	Double D ou H avec (nom/club)	Double Mxt avec (nom/club)

tableau 13€

Total

X

joueurs

EUROS